



PETR DU PAYS HORLOGER

- ZA du Bas de la Chaux - 16 Rue des Dolines -
BP 13100
25503 Morteau Cedex

COMITÉ DU PETR

Réunion du jeudi 07 Décembre à 19h00 aux Combes

- Compte-rendu -

Présents :

- Mesdames Dominique Mollier, Catherine Rognon, Christelle Vuillemin.
- Messieurs Jean-Marie Binétruy, Jean-Pierre Frigo, Samuel Houser, Patrick Laithier, Denis Leroux, Paul Moureaux, Denis Nappez, Serge Orny, Bruno Todeschini, Gilles Robert, Pierre Vaufrey, Pierre Vuillemin.

Absents excusés :

- Mesdames Maryse Mainier, Nathalie Pepe-Aubry.
- Messieurs Patrick Bertin, Cédric Bôle, Serge Cagnon, Fabien Cartier, Régis Ligier, Roland Martin, Anthony Mérique, Pierre-Jean Wycart.

Mme Mollier a été élue secrétaire.

Monsieur Régis Ligier donne procuration à Monsieur Denis Leroux.

Observateurs :

- Messieurs De Gribaldi, Nancy

Monsieur le Président ouvre la séance, remercie Monsieur André Pichot pour son accueil au sein de la commune des Combes.

Monsieur le Président soumet au vote le compte-rendu de la séance précédente.

Le comité valide le compte-rendu de la séance précédente : 09 Novembre 2017.

Approbation à l'unanimité.

➤ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Comité Syndical autorise le Président à effectuer des dépenses d'investissement dans le cadre du ¼ des dépenses d'investissement 2017 avant le vote du BP 2018.

Approbation à l'unanimité.

➤ RENOUVELLEMENT DE L'ORDRE DE MISSION PERMANENT DES AGENTS DU PETR

Il est proposé de renouveler l'ordre de mission permanent délivré aux agents et stagiaires du PETR du Pays Horloger

La période de validité s'étend du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Il est valable pour tous modes de transports sur France, Suisse et Europe.

Approbation à l'unanimité.

➤ VERSEMENT ANTICIPE D'UNE PARTIE DES PARTICIPATIONS STATUTAIRES

Le PETR a reçu une sollicitation pour le versement en tout début d'année d'une partie de la subvention de l'office de tourisme du Pays Horloger afin de couvrir leurs charges de janvier.

Pour que le PETR puisse y répondre favorablement, nous sollicitons le versement anticipé d'1/3 des participations statutaires afin de couvrir les besoins de trésorerie.

Approbation à l'unanimité.

Mme Vuillemin demande si cette demande sera récurrente.

M le Président répond que la trésorerie de l'office de tourisme semble très faible, il conviendra d'être attentif sur ce point lors du prochain CA.

➤ SUBVENTION DE L'INGENIERIE AU TITRE DU PROJET DE PNR

La Région a changé les règles de dépôt des dossiers de demande de subvention, les demandes pour 2018 doivent être déposées avant fin 2017.

Chargé de mission milieux naturels et chargée de mission aménagement durable :

- Coût global : 94 950 €
- Aide sollicitée auprès de la région : 44 775 €

Temps de travail additionnel autres chargés de mission :

- Directeur 30 % : 16 890 €
- Aide sollicitée auprès de la région : 8 444,85 €

Approbation à l'unanimité.

➤ DEMARCHE PNR : ETAT D'AVANCEMENT

Monsieur le Président commence par rappeler les dernières étapes d'élaboration de la charte :

Septembre :

- Comité technique évaluation / plan de parc

- Comité de pilotage PNR

Ce planning a été tenu. La région s'est engagée à mettre en place une AMO sur l'évaluation qui théoriquement démarrera en janvier. La démarche de plan de parc a été lancée et vous y avez contribué en novembre.

Octobre :

- Plénière des acteurs
- Début du travail bilatéral avec les signataires de la charte : premiers retours attendus le 20 octobre
- Travail collaboratif sur l'axe 4

La plénière des acteurs a été un succès, elle a permis de déclencher un travail bilatéral avec les forestiers et les agriculteurs. Les amateurs de sports motorisés souhaitent une rencontre également qui devrait avoir lieu en janvier ou février.

Novembre :

- Conférence des maires
- Poursuite du travail bilatéral avec les signataires de la charte

La conférence des maires en vue de contribuer au plan de parc s'est bien déroulée.

Décembre :

- Comité technique gouvernance
- Poursuite du travail bilatéral avec les signataires de la charte

Sera principalement consacré à la réécriture de la charte. Un comité technique y sera consacré à cela le 19 plutôt qu'à la gouvernance. Nous évoluons dans un certain brouillard et l'absence de retours. Seul le Département a apporté une contribution partielle. L'Etat et la Région n'ont pas lancé les consultations promises ce qui rend difficile tout travail avec eux.

Janvier :

- Comité technique (semaine 3) puis comité de pilotage PNR (semaine 4) : engagements des partenaires
- Travail en bilatéral avec les partenaires
- Lancement de la phase organisation du PNR, gouvernance, budget du PNR (axe 4)

Il est important d'arrêter les dates autant que possible.

Nous ne tiendrons ces délais que si nous arrivons à mobiliser les services Etat et Région autour de nous de manière constructive. A noter que toutes les missions pays non essentielles sont suspendues, ce qui reste maintenu relève de l'élaboration du budget et suivi des documents d'urbanisme.

Nous avons recentré l'équipe du Pays sur l'écriture de la charte et le cabinet sur l'élaboration du plan de Parc.

Enfin nous avons modifié la structuration de la charte, le changement réside dans le fait que nous n'avons plus des fiches « mesure » mais des fiches « objectif ».

Cela résout les reproches suivants :

- Trop grand nombre d'objectifs
- Redondance entre le titre de la fiche et les objectifs énoncés

A titre d'exemple, vous pouvez consulter la charte du PNR de Lorraine qui est construite sur ce modèle.

Axe

1.1 Orientation

1.1.1 Objectif : le titre de la fiche devient l'objectif à atteindre

- Contexte local
- Mesure, la rubrique qui devient la rubrique « mesures » est plus opérationnelle
- Mesure détaillée, la rubrique décrit de manière plus opérationnelle ce qu'est la mesure, priorise les mesures et renvoie au plan de parc le cas échéant.
- Engagements
- Indicateurs

Les fiches au fur et à mesure de leur finalisation feront l'objet d'une diffusion globale.

M Frigo pose la question de l'articulation de ces démarches avec la démarche de PCEAT obligatoire dans le Val de Morteau compte tenu de l'élaboration d'un PCET il y a quelques années à l'échelle du Pays Horloger. Comme il est souhaité un renforcement du travail sur ces thèmes par la Région, est-ce qu'une évaluation du travail et de la durée du contrat a été faite ?

M Binétruy lui répond que l'élaboration du PCEAT est un travail ponctuel à fournir d'ici à la fin de 2018. Mais il est d'accord pour solliciter la région.

M Nancy précise que si les travaux du PCET ont été réalisés, il n'a jamais été voté et sa finalisation a été réintégrée dans la démarche de PNR. Il se pose toutefois maintenant la question de sa mise en œuvre.

M Robert pose la question des agriculteurs. Il souhaite savoir si tous ont été conviés aux différentes réunions.

Mme Rognon répond que la première a été déclenchée par les représentants du Val de Morteau mais ouverte à tous. La seconde organisée par la chambre d'agriculture regroupait tous les représentants agricoles. Il y a également eu une réunion, qui n'a pas été organisée dans le cadre du PNR sur les murs et murgers à laquelle de nombreux agriculteurs ont participé. Elle souligne également le travail de médiation de Maxime qui a permis de bien travailler.

M Pichot demande quel sera l'impact sur l'agriculture.

M le Président rappelle que le Parc n'a pas de pouvoirs réglementaires et que son rôle ne pourra qu'être incitatif pour favoriser des évolutions de pratiques ou apporter une médiation dans certaines situations conflictuelles.

➤ DIVERS

• 16/11 : Réunion PPA SCOT

Présentation du diagnostic et de l'état initial de l'environnement. Prise de connaissance de la note d'enjeux de l'Etat.

- **18/11 : Réunion des maires PNR**

M le Président renouvelle ses remerciements aux élus présents pour leur travail.

- **21/11 : Bureau élargi Conférence Transjurassienne**

C'est une instance où la représentation est tournante. Nous y siégeons en 2017. Nous y avons apporté beaucoup de contenu. Ils ont créé un fond de petits projets pour les associations qui est intéressant.

- **23/11 : Conseil communautaire de Sancey-Belleherbe**

Nous y avons réalisé une présentation du projet de PNR qui a été bien accueilli. C'est l'occasion de remercier Charles Schelle pour son implication dans ce projet.

- **27/11 : Dispositif de suivi des effets suisses – CCI**

M Vaufrey explique qu'il y a été présenté le niveau d'activité en Suisse surtout dans le secteur de l'Horlogerie. L'avenir semble assez positif même si tout n'est pas lisible. A noter qu'en réponse à la désaffectation de Bâle, un salon de la sous-traitance est en train de voir le jour à la Chaux-de-Fonds. Par ailleurs, la communauté de communes du Val de Morteau a sollicité une réunion avec la CCI pour travailler sur le e-commerce et la présence sur les réseaux sociaux.

M Nappez ajoute qu'il a été présenté un comparatif des prix entre France et Suisse qui met en lumière que pour de nombreux produits le différentiel n'est pas si important et les projections selon l'évolution du taux de change sont intéressantes.

M Robert conclut en indiquant qu'il a assisté à une réunion au Locle organisée par la chambre du commerce Neuchâteloise qui portait sur le comportement des consommateurs Suisse en France et réciproquement. Il existe de nombreux clichés dans le domaine.

- **29/11 : Rencontre avec les forestiers**

M Delavelle a travaillé avec leurs représentants sur la charte. Leur approche est très constructive.

- **30/11 : 20 ans de la Mission Opérationnelle Transfrontalière**

Cet évènement regroupait 240 représentants des territoires frontaliers. Ce fut l'occasion d'échanger sur des problématiques communes et leur prise en compte dans les politiques publiques.

M Vaufrey, qui nous y représentait au titre du GLCT Agglomération urbaine du Doubs, a pu échanger avec le Ministre de la cohésion des territoires, Monsieur Jacques Mézard. Il l'a interpellé sur la pérennisation de la ligne des horlogers, la mise en œuvre de l'accord de santé Franco-Suisse et l'appropriation du territoire à travers une citoyenneté transfrontalière.

M Vaufrey ajoute que lors d'une autre réunion Jean-Nathanaël Karakash, conseiller d'état Neuchâtelois, a expliqué que le massif du Jura est le dernier à se développer économiquement.

M Robert ajoute que la frontière doit en effet être considérée comme une force pour nos territoires.

M Leroux conclut en signalant qu'il y a une cohérence entre les termes évoqués localement et nationalement et que nous vivons toutes ces thématiques de manière concentrée sur notre territoire.

➤ **1/12 : Commission locale Doubs Franco Suisse**

Cette commission est co-présidée par l'APNRD et le Pays Horloger. Elle fait partie des actions mises en place dans les actions de préfiguration du Parc.

M Robert rappelle que son rôle est de faire pression sur le groupe binational qualité des eaux. Des ONG Suisses ont commandé une étude sur la qualité des eaux du Doubs. Il y a eu des mesures de substances, de micro polluant pour lesquels il y a des résultats y compris pour celles situées en dessous du seuil. L'auteur de l'étude a tracé l'origine des polluants en fonction des substances et tout le monde est pointé du doigt : particuliers, épuration, agriculteurs, jardiniers, forestiers, barragistes, ...

M Binétruy s'inquiète de l'auteur de l'étude qui a pointé du doigt des responsables, surtout français, un peu facilement par le passé. Il signale que la CCVM a été approchée par les Brenets pour une STEP commune.

• **14/12 : Assemblée des Maires SCOT**

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable joue un rôle fondamental dans la démarche du SCOT :

- il exprime le projet des élus sur le territoire
- il permet la déclinaison des objectifs politiques

L'objectif de la soirée est que chacun puisse s'exprimer sur sa vision du territoire, son devenir, son organisation spatiale.

• **01/02/2018 : Visite du Vice-Président à l'aménagement du territoire de la Région**

Le programme de visite sera le même que celui proposé en novembre.

• **Plan d'approvisionnement territorial**

Jusqu'en décembre 2018 : acquisition des données avec notamment la production forestière sur la forêt publique et privée ainsi que l'état des lieux des aménagements et la consommation de bois énergie par les chaufferies collectives et les ménages

La phase de modélisation débute au mois de janvier 2018.

Achèvement du PAT en 2018 :

- 1er comité de pilotage : janvier 2018 : rappel de la démarche, objectifs du PAT
- 2ème comité de pilotage : avril 2018 : résultats intermédiaire, premières propositions de programme d'actions
- 3ème comité de pilotage : juin 2018 : validation des résultats, programme d'actions
- Plénière de restitution du PAT : septembre 2018 : remise du rapport final

Pour le suivi de la démarche : Commission agriculture et forêt + commission énergie climat. S'il y a d'autres volontaires, ils doivent se faire connaître auprès du PETR.

• **Comités 2018**

Programme des comités en 2018 :

- Pas de comité en janvier

- 1er février - DOB
- 1er mars - Budget
- 5 avril
- 3 mai
- 7 juin
- 5 juillet
- Pas de comité en août
- 6 septembre
- 4 octobre
- 8 novembre (férié le 1er)
- 6 décembre

La prochaine séance aura lieu jeudi 1^{er} février 2018

Le Président
Denis Leroux



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "DL", written over a horizontal line.